

Comment se font les tarifs d'assurance-automobile

G. P.

Volume 14, Number 4, 1947

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1103086ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1103086ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

HEC Montréal

ISSN

0004-6027 (print)

2817-3465 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this document

P., G. (1947). Comment se font les tarifs d'assurance-automobile. *Assurances*, 14(4), 173–174. <https://doi.org/10.7202/1103086ar>

Comment se font les tarifs d'assurance-automobile

par

G. P.

173

A l'occasion de la récente hausse du tarif d'assurance-automobile, il peut être intéressant de savoir comment et par qui les primes sont fixées

Comme pour l'assurance contre l'incendie, c'est la *Canadian Underwriters' Association* qui est la grande autorité, la seule en fait, puisque les membres de l'*Independent Automobile Conference* se basent sur le tarif de la C.U.A. pour déterminer le leur avec un décalage d'environ dix pour cent, tandis que Lloyd's enlève quinze pour cent dans l'ensemble pour les voitures particulières.

Dans la province d'Ontario, la loi autorise le surintendant des Assurances à exiger de toutes les sociétés d'assurances qu'elles communiquent à un bureau central les chiffres relatifs aux primes perçues et aux sinistres. Ainsi, on a un dossier complet qui permet d'établir la fréquence relative des sinistres et leur pourcentage aux primes souscrites et acquises et, en fin d'exercice, de dresser des tableaux analytiques pour l'ensemble des affaires traitées. Dans la province de Québec, la loi ne donnant pas cette prérogative au surintendant, les assureurs se sont tirés d'affaires seuls. Longtemps, la C.U.A. étant le seul groupement organisé, les chiffres colligés ne comprenaient que les statistiques des compagnies syndiquées; ce qui était inexact puisque manquait une part importante des affaires traitées. Parmi celles-ci, il y avait bien des résultats

supérieurs à ceux de la moyenne établie par la C.U.A., mais il y en avait beaucoup d'autres qui lui étaient très inférieurs. Avec cette manière de procéder on se trouvait devant des statistiques d'autant plus inexactes que les compagnies indépendantes attiraient petit à petit les meilleurs risques par le truchement des polices collectives et des *synthetic fleets*. Lorsque les résultats sont devenus franchement mauvais pour tout le monde, on a conclu une entente et les compagnies indépendantes ont accepté de communiquer leurs chiffres à l'organisme central de la C.U.A. Lorsque l'*Independent Automobile Conference* s'est constituée le mouvement s'est généralisé. Le dossier est maintenant à peu près complet.

Volontairement donc, les assureurs remettent leur dossier à la C.U.A. chaque année (quelque paradoxal que cela puisse paraître) ou à son bureau de statistiques. Les chiffres sont colligés, répartis, analysés suivant la méthode déjà adoptée pour les huit autres provinces et des tableaux sont préparés. Il ne reste plus qu'à les interpréter et à fixer le tarif de la nouvelle année. Ces tableaux groupent des statistiques d'ensemble pour les provinces. Les statistiques ont trait à chaque garantie: responsabilité civile envers les tiers, dommages à l'auto avec les franchises ordinaires de \$25.00, \$50.00 et \$100.00, incendie et vol durant cinq ans. Ils font aussi l'analyse des résultats de chaque année en indiquant le nombre d'autos assurés, la prime acquise, les sinistres encourus, le nombre de sinistres, le pourcentage des sinistres aux primes, la fréquence relative des sinistres et le coût moyen par sinistre. Enfin, ils étudient les résultats a) par région. Ainsi l'île de Montréal et ses environs immédiats, Québec et Lévis d'une part et, de l'autre, le reste de la province de Québec.

b) par type d'automobiles: voitures particulières et camions.

C'est avec les chiffres ainsi réunis que les tarifs sont établis chaque année par régions, types de voitures et garantie.